



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



26087196

01 JUL. 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0707 744 761**

Nom

(en entier) : **RENARD TECHNIQUE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société en commandite simple**

Adresse complète du siège : **93, avenue de l'Aulne à 1180 Bruxelles**

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 MAI 2026

La séance est ouverte à 18 heures sous la Présidence de Monsieur Sylvain Renard.

Est présente	Parts	Voix
Monsieur Sylvain Renard	499	499
Monsieur Benjamin Renard	1	1

Monsieur le Président expose :

I. Que la présente assemblée a pour ordre du jour :

1) Transfert du siège social et du siège d'exploitation

II. Que l'entière du capital social étant représentée, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ces faits constatés et reconnus exacts, l'ordre du jour est entamé par la lecture des comptes sociaux et après délibération, Monsieur le Président met aux voix les décisions suivantes :

1ère Résolution :

L'assemblée prend acte et accepte à l'unanimité le transfert du siège social et du siège d'exploitation du 93, avenue de l'Aulne à 1180 Bruxelles vers le 178, avenue Winston Churchill boîte 9 à 1180 Uccle en date du 1er juin 2026.

Toutes ces décisions sont prises à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 20.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/07/2026 - Annexes du Moniteur belge